

SÉJOUR

PRIX :
à partir de
443€ / Personne
Transport inclus



SÉJOUR SÉNIORS

du 10 au 17 octobre 2026

à Singleyrac (24)

VTF Le Domaine du Peyrichoux en Dordogne

DES SÉJOURS À LA PORTÉE DE TOUS, C'EST POSSIBLE !

Le comité régional FSCF Auvergne-Rhône-Alpes **de la FSCF** et l'**ANCV** dont la mission est de développer l'accès aux vacances pour le plus grand nombre, s'associent pour permettre à nos retraités de s'évader et de changer d'air lors de divers séjours.

Cette année nous vous proposons de partir du **10 au 17 octobre 2026** en **Dordogne au Domaine du Peyrichoux**.

Le séjour est de **8 jours et 7 nuits** et comprend la pension complète, les activités en journée, les animations en soirée, les excursions, le transport dans le cadre des excursions prévues durant le séjour le transfert à l'arrivée et au retour et **le transport depuis SAINT-ETIENNE, ROCHE-LA-MOLIÈRE, SAINT-CHAMOND, GRIGNY, BRIGNAIS en bus**, ainsi que l'assurance annulation (une franchise de 95€ sera retenue avec obligation de fournir un certificat médical).

Toutes les conditions sont réunies pour que vos vacances soient inoubliables.

**Réservez vite vos vacances,
le séjour est limité à 40 places!**



Renseignements et inscription

Territoire du Lyonnais de la FSCF
65 rue Bellecombe
69006 LYON
07 83 87 18 06



LE SÉJOUR SÉNIORS

PROGRAMME

Plusieurs excursions sont incluses dans le séjour et de nombreuses activités vous seront proposées dans le village club :

- Dégustations de spécialités
- Visite du château de Monbazillac, d'Issigeac, de Bergerac, Périgueux
- Journée dans le Périgord noir
- Tournoi de pétanque, piscine...
- Animation en soirée

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les retraités résidant en France, de + de 60 ans, adhérents ou non de la FSCF.

COMBIEN CELA COÛTE ?

Le coût du séjour initial est de 655€, transport compris (5 points de ramassage).

Vous avez droit à l'aide financière de l'ANCV de 212 €*, si et seulement si votre revenu net imposable est :

Nombre de part	1	1.5	2	2.5	3
Revenu net imposable					
Personne seule	15 991	21 380	26 768	32 157	37 545
Couple (marié/pacsé)	-	-	30 186	35 575	40 963

*Attention 1 seule aide ANCV par année civile.

Il restera donc à votre charge 443€ seulement.

Ce barème est celui de 2024/2025 il est possible qu'il soit ajusté pour 2025/2026

*Certains accompagnants imposables peuvent se joindre au groupe, en payant le tarif plein.
Les conjoints (mariés/pacsés) de moins de 60 ans sont éligibles au séjour et à l'aide ANCV.*





Notre partenaire :



Village vacances VTF Le domaine du Peyrichoux en Dordogne

ÉQUIPEMENTS :

- Piscine
- Restaurant, terrasse, bar
- Wifi zone, mini golf, boulodrome, tennis, salon TV.

LOGEMENT :

- Hébergement en chambre double avec sanitaire complet (lits faits et linge de toilette fourni)



FICHE D'INSCRIPTION

A retourner avant le 31 mai 2026

au Territoire du Lyonnais FSCF - 65 Rue Bellecombe - 69006 LYON

Vous recevrez confirmation de votre inscription et les modalités d'accueil.

NOM : **PRENOM :**

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél Fixe : Tél Portable :

Date de naissance : Lieu de naissance :

E-mail :

N° Sécurité Sociale :

SITUATION : Retraité(e)
 Marié(e) Divorcé(e) Célibataire Veuf(ve) Handicapé(e) Perte d'autonomie

Je souhaite participer au séjour du 10 au 17 octobre 2026 à Singleyrac et partager mon logement avec :

.....

Je serai accompagné(e) de (à compléter pour les conjoints uniquement) :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Lien de parenté : N° Sécurité Sociale

Je souhaite avoir une chambre individuelle avec un supplément de 100€ :

.....

J'ai un régime alimentaire spécifique : Préciser

Point de ramassage bus : Saint-Étienne Roche la Saint-Chamond Grigny Brignais
Molière

Je joins impérativement et en un seul envoi :

- La photocopie recto-verso de mon dernier avis de non imposition de 2024.
- La photocopie de ma carte d'identité en cours de validité et celle de la personne qui m'accompagne.
- Un justificatif de mon assurance responsabilité civile
- Un chèque du montant du séjour par personne à l'ordre de FSCF (655€ ou 443€). Possibilité de régler en 4 fois sans frais. Remettre 4 chèques + un chèque de 100€ pour une chambre individuelle. Le 1er chèque sera encaissé en mars (arrhes). **A retourner avant le 31/05/2026.**
- Les 3 autres chèques devront être encaissés avant le 10/09/2026 (merci d'indiquer les dates d'encaissement souhaitées au dos des chèques).

Aucun paiement en plus de 4 fois ne sera accepté.

- En cas de perte d'autonomie ou de handicap, joindre une copie :
 - de la carte d'invalidité
 - ou de la notification de l'AAH ou de la pension d'invalidité
 - ou de la notification du Conseil général ou de la CRAM ou de la MSA ou du RSI (versement APA ou classification dépendance)

J'autorise la FSCF à utiliser mon image à des fins de communication interne et externe

Oui Non

J'accepte les conditions de vente et d'annulation

Date et signature (obligatoire) : Le/...../.....



COMITÉ RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Renseignements et inscriptions:

FSCF Territoire du Lyonnais
65, rue Bellecombe 69006 LYON
@ : fscf.lyonnais@9online.fr

Tel : 07 83 87 18 06
www.auvergnerhonealp.fscf.asso.fr